

RELEVÉ DES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DÉCEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 17 décembre à dix-neuf heures trente, le conseil municipal de Crégy Les Meaux, régulièrement convoqué le 10 décembre s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard CHOMONT, maire.

Présents : M. Gérard CHOMONT, Mme Joëlle BORDINAT, M. Luc AIREAULT, Mme Gisèle DEVIE, Mme Nicole LEKEUX, M. Bruno ROUGIER, M. Jacques MARBOEUF, Mme Patricia CARLET, M. Frédéric LAMIDET, Mme Corinne ROSA, M. Patrick GUERET, Mme Virginie AUTEF M. Guillaume LANDAT, M. Renaud CHAMPMARTIN, Mme Fatim AMARA, M. Cyril MAGNE

Ont donné pouvoir :

Mme Elisabeth GASBARIAN donne pouvoir à M. Bruno ROUGIER

Mme Chantal PIPET donne pouvoir à Mme Gisèle DEVIE

M. Stéphane DESMET donne pouvoir Mme Joëlle BORDINAT

Absents : M. Youssef IDRISSE-OUAGGAG, Mme Carole VIOLETTE GILLOT, M. Boudjema HAMELAT, Mme Ilham ANIB, M. Christophe VAMBRE M. Yann RICHELET, Mme Valérie BOINET, Mme Nathalie DUPONT

Secrétaire de séance : M. Renaud CHAMPMARTIN a été nommé

<u>N°01-33-12/2024 – Autorisation des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2025</u>	<u>Approuvé à l'unanimité</u>
<u>N°02-34-12/2024 - Avenant N°1 à la convention de mise à disposition et promesse de bail d'une centrale photovoltaïque</u>	<u>Approuvé à l'unanimité</u> Abstention : Cyril Magne
<u>N°03-35-12/2024 - Subvention départementale du Fonds d'Aménagement Communal (FAC) – programme d'actions</u>	<u>Approuvé à l'unanimité</u>
<u>N°04-36-12/2024 – Mise en place de l'Indemnité Spéciale de Fonction et d'Engagement pour la Police Municipale</u>	<u>Approuvé à l'unanimité</u>
<u>N°05-37-12/2024 – Création d'un poste d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe</u>	<u>Approuvé à l'unanimité</u>
<u>N°06-38-10/2024 – Création de deux postes adjoint technique territorial</u>	<u>Approuvé à l'unanimité</u>
<u>N°07-39-10/2024 – Création de deux postes adjoint technique en Alternance</u>	<u>Approuvé à l'unanimité</u>
<u>N°08-40-10/2024 – Création d'un emploi permanent</u>	
<u>N°09-41-10/2024 – Mise à jour du tableau des effectifs</u>	<u>Approuvé à l'unanimité</u>

Le Maire,
M. Gérard CHOMONT



Le Secrétaire de séance,
M. Renaud CHAMPMARTIN



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle 77008 Melun cedex, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou sa publication/affichage. Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site Internet www.telerecours.fr